



الهيئة العليا للاتصال السمعي البصري
HACA
Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle

Publié sur Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (<https://www.haca.ma>)

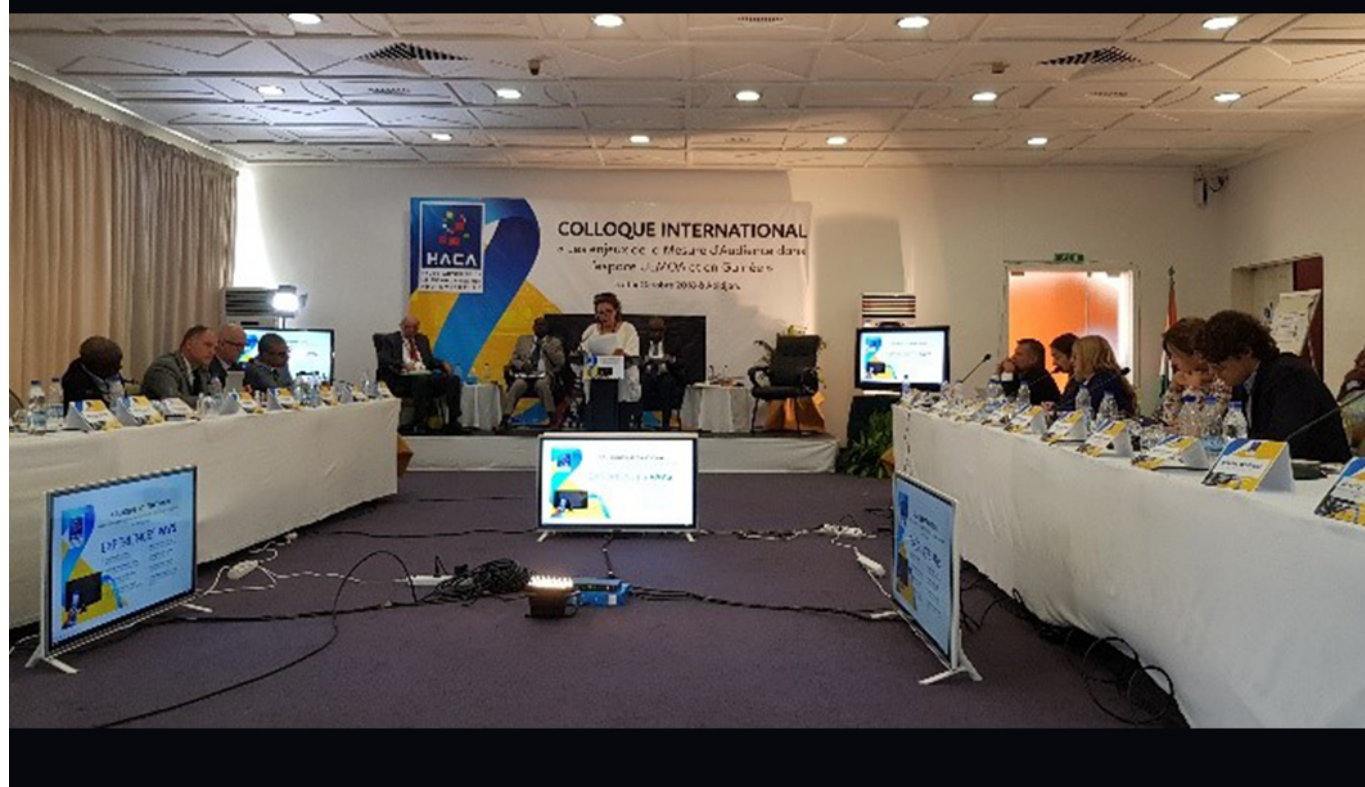
[Accueil](#) > Colloque international sur le thème : « Les enjeux de la mesure d'audience dans l'espace UEMOA et en Guinée ». 3 et 4 octobre 2018 à Abidjan

[A](#) [1] [A](#) [1]

Colloque international sur le thème : « Les enjeux de la mesure d'audience dans l'espace UEMOA et en Guinée ». 3 et 4 octobre 2018 à Abidjan

04 oct 2018







Communiqué

La Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle de la Cote d'Ivoire a organisé, un Colloque international sur le thème : « **Les enjeux de la mesure d'audience dans l'espace UEMOA et en Guinée** », les 3 et 4 octobre 2018 à Abidjan.

Cette rencontre a permis de réunir les Instances de régulation de l'audiovisuel, les annonceurs, les agences conseil, les structures spécialisés dans les mesures d'audience, les experts, les opérateurs audiovisuels de l'espace UEMOA, de la Guinée et du Maroc.

Ce colloque avait pour objectif de penser un modèle de mesure d'audience en Afrique qui permettrait d'ajuster leurs offres et satisfaire les attentes des populations devenues de plus en plus exigeantes sur la qualité des contenus audiovisuels tout en tenant compte des contraintes économiques et des développements technologiques qui influencent les modes de consommation des médias

Cette rencontre a été l'occasion de dresser un état des lieux de la mesure d'audience dans les pays membres de l'UEMOA et la Guinée et de présenter les expériences de plusieurs pays africains dans ce domaine.

Le colloque a été également une occasion d'échanger autour de l'audience des médias audiovisuels et les enjeux de la qualité des contenus audiovisuels, de la méthodologie, du financement et de la mise en œuvre d'un outil de mesure d'audience.

La HACA-Maroc et le Centre Interprofessionnel de la mesure d'audience au Maroc (CIAUMED) ont participé, en qualité d'invités exceptionnels, aux travaux de cette rencontre.

La HACA a été représentée par une délégation composée de Mme Amina LEMRINI EL OUAHABI, Présidente de la HACA, de Mme KHADIJA EL GOUR, membre du CSCA et de M. Younes ERBATI, responsable du suivi des opérateurs à la Direction Générale de la Communication Audiovisuelle (DGCA).

Mme KHADIJA EL GOUR, a présenté l'expérience du Maroc dans l'organisation de la mesure d'audience qui se distingue par la prérogative donnée au régulateur d'édicter les normes juridiques et techniques applicables à la mesure d'audience. Ceci, en rappelant que cette norme a été édictée sur la base d'une approche concertée avec l'ensemble des acteurs concernés par la mesure d'audience tout en faisant le choix de donner aux professionnels la possibilité de s'autoréguler dans les différentes phases de la mise en place et la mise en œuvre du dispositif de la mesure d'audience.

De son côté, M. El Mostafa ALAOUI, Directeur Général du CIAUMED a présenté la démarche de constitution du CIAUMED ainsi que son mode de fonctionnement et de financement et le dispositif méthodologique de la mesure d'audience TV au Maroc.

Ce colloque a permis de formuler les recommandations suivantes :

1. En ce qui concerne les organismes chargés de la réalisation des mesures d'audience

Les participants ont constaté que dans l'espace UEMOA et en Guinée, il n'existe pas au plan national d'organisme chargé du pilotage des mesures d'audience.

S'inspirant de l'expérience du Maroc qui dispose d'une législation spécifique en la matière, les participants recommandent la mise en place, avec l'appui des instances de régulation, d'organismes nationaux de référence chargés de la réalisation des mesures d'audience, regroupant tous les acteurs concernés, notamment les opérateurs publics et privés de radiodiffusion, les annonceurs, les régies publicitaires et les agences de médias et de conseil.

1. Relativement à la méthodologie de réalisation des études d'audience

Les participants recommandent la détermination d'une méthodologie consensuelle de réalisation des mesures d'audience qui tienne compte du contexte économique et socio-culturel africain.

En raison des nouvelles habitudes de consommation des contenus audiovisuels, les participants recommandent la prise en compte dans les mesures d'audience, des services audiovisuels diffusés sur les plateformes numériques.

1. En ce qui concerne le financement des mesures d'audience

Les participants recommandent l'adoption d'une formule de répartition équitable et consensuelle entre les différents acteurs, les recettes publicitaires, avec le soutien de l'Etat.

La présidente a saisi l'occasion pour s'entretenir avec ses homologues présidents des instances membres du réseau UEMOA (membres également du Riarc) au sujets d'intérêts commun parallèlement à l'annonce du choix porté sur le Maroc pour abriter la conférence internationale de l'ONU sur la migration vers la mi-décembre 2018 à Marrakech et du projet d'organisation par la HACA, dans ce cadre, d'un atelier « migration et traitement médiatique » en concertation avec le RIARC et le RIRM.

- [Le communiqué de presse.](#) [2]
- [Le texte des recommandations adoptées](#) [3].

Liens

[1] <https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B> [2]

<https://www.haca.ma/sites/default/files/upload/COMMUNIQUE%20DE%20PRESSE%20HACA%20-%20COLLOQUE%20INTERNATIONAL.pdf> [3]

<https://www.haca.ma/sites/default/files/upload/RECOMMANDATIONS%20DU%20COLLOQUE%20SUR%20LES%20ENJEUX%20DE%20LA%20MESURE%20D%27AUDIENCE%20VFF.pdf>